



## Collèges de rattachement

La sectorisation consiste à associer à chaque commune son collège de rattachement. Cette organisation dépend du Conseil départemental de la Meuse. Sur la base de cette sectorisation, les transports scolaires, gérés par la Région Grand Est, sont ensuite mis en place.

Publié le 29 août 2024

### La sectorisation des collèges en Meuse



22 collèges publics en Meuse, dont 2 cités mixtes collège/lycée

Chaque commune est rattachée à un collège public. L'organisation des collèges de rattachement du réseau des collèges publics est une compétence du Département.

La sectorisation des collèges de rattachement évolue en fonction de la typologie du territoire ainsi que de l'avancement de projets de nouveaux collèges.

### CONTACT



**SERVICE  
COLLÈGES**

 0329457856  
 [ITINÉRAIRE](#)

 Clos Marinette  
47 Rue du Port  
55000 BAR LE DUC



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55